

LA DIGNITÉ



EXIGEONS LA DIGNITÉ

EXIGEONS LA DIGNITÉ



EXIGEONS LA DIGNITÉ

DROITS HUMAINS = MOINS DE PAUVRETÉ

AMNISTIE
INTERNATIONALE





Il est inutile qu'Amnistie internationale vous mette sous les yeux les chiffres de la pauvreté dans le monde ; vous les connaissez sans doute déjà. Il n'est pas utile non plus qu'Amnistie vous propose un énième plan d'éradication de la pauvreté ; il en existe un grand nombre et le choix de ceux qui méritent d'être soutenus est déjà l'objet de multiples débats.

En revanche, si vous souhaitez remédier au fait qu'au moins 963 millions de personnes se couchent chaque soir en ayant faim, qu'un milliard de personnes vivent dans des bidonvilles, qu'une femme meurt toutes les minutes des complications d'une grossesse, que 1,3 milliard de personnes n'ont pas accès aux soins médicaux les plus élémentaires, que 2,5 milliards de personnes ne disposent pas d'installations sanitaires décentes, ce qui entraîne chaque jour la mort de 20 000 enfants, alors vous devez lire ce qui suit.

Quels que soient les plans mis en œuvre, l'ordre de priorité des projets, les programmes d'aide adoptés, aucune solution à la pauvreté n'aura d'impact à long terme si les droits humains ne sont pas placés au cœur de l'action. Protéger les droits de ceux qui vivent dans la pauvreté n'est pas une

simple option – c'est un élément essentiel de toute véritable solution.

Les personnes qui vivent dans la pauvreté ne souffrent pas seulement de dénuement. Elles sont aussi piégées, exclues, sans possibilité d'avoir leur mot à dire, et menacées par la violence et l'insécurité. Pour les libérer de ce piège, il est essentiel que leurs droits soient respectés. Le respect des droits humains exige qu'il soit tenu compte de chaque personne, que chacun ait son mot à dire, et que ceux qui détiennent le pouvoir veillent à ce que tous puissent vivre à l'abri de la peur et du besoin. Le plein respect des droits nécessite de reconnaître que chacun a le droit de vivre dans la dignité, que chacun a droit à la nourriture, à l'eau, aux soins médicaux, à l'éducation et au logement. Ces exigences – qui figurent dans un nombre impressionnant de traités internationaux et de normes universelles – offrent à ceux qui vivent dans la pauvreté un outil pour modifier les rapports de force qui les y maintiennent. Peut-être avez-vous l'impression d'avoir déjà entendu dire qu'il est nécessaire de placer les droits humains au cœur de l'action en faveur du développement. Cependant, bien que beaucoup d'intervenants reconnaissent qu'il y a un lien entre pauvreté et droits

humains, trop peu agissent comme si les droits avaient de l'importance. Pour nombre de gouvernements et d'acteurs internationaux, les droits humains ne sont que des mots – écrits sur le papier. C'est pourquoi certains projets de développement se traduisent, dans les faits, par une aggravation de la situation des plus pauvres.

PROTÉGER LES DROITS DE CEUX QUI VIVENT DANS LA PAUVRETÉ N'EST PAS UNE SIMPLE OPTION – C'EST UN ÉLÉMENT ESSENTIEL DE TOUTE VÉRITABLE SOLUTION.

La croissance économique, certes importante, est un objectif que certains poursuivent comme si elle pouvait, par elle-même, apporter une solution – et elle est considérée comme une réussite même lorsque les inégalités se creusent et que la vie des plus marginalisés ne s'améliore pas. Le programme mondial contre la pauvreté intitulé Objectifs du millénaire pour le

Photo de couverture : Le 19 juillet 2004, les habitants de Bhopal (Inde) fêtaient la décision de la Cour suprême, qui venait d'ordonner qu'une compensation financière soit versée aux victimes de la catastrophe de 1984.

Photo de gauche : Padmabati Samal est sage-femme. Elle a reçu une formation de deux ans en médecine anténatale et postnatale, mais elle n'est pas autorisée à pratiquer un accouchement. Elle écoute ici les battements du cœur de l'enfant que porte Sailabala Samal, du village de Khankira, État d'Orissa (Inde). Dans cet État, de nombreuses femmes enceintes n'ont pas accès aux soins que nécessite leur état.

développement (OMD) ne se préoccupe pas suffisamment des atteintes aux droits humains qui jettent des personnes dans la pauvreté et les y maintiennent. Il ne demande pas, par exemple, aux gouvernements de dire quels sont les conséquences de la pauvreté vécue par différents secteurs de la population – alors que les minorités ethniques et religieuses, les peuples indigènes, les femmes, les jeunes filles et les fillettes représentent une part disproportionnée des personnes défavorisées dans le monde. Ce programme ne leur demande pas non plus de mettre fin aux nombreuses atteintes aux droits humains qui maintiennent des personnes dans la pauvreté et constituent des obstacles à la réalisation des OMD. Enfin, aucun mécanisme n'est prévu pour veiller à ce que les États tiennent leurs engagements. Les gouvernements choisissent trop souvent les droits auxquels ils vont s'intéresser. Certains mettent en avant la démocratie et les droits de propriété, soutenant qu'ils amèneront la prospérité. D'autres veulent supprimer des libertés, au motif que la « stabilité » est indispensable à la croissance économique – cruciale pour les investissements dans la santé et l'éducation. Depuis près de cinquante ans, Amnistie internationale mène des recherches et des campagnes relatives aux droits humains. La plupart du temps, elle a axé son action sur les droits civils et politiques et organisé la lutte contre la répression, la torture et les homicides. Plus récemment, l'organisation a milité pour le respect de tous les droits

humains. Notre expérience nous a appris que les droits sont réellement indivisibles. Les personnes qui vivent dans la peur et l'insécurité risquent davantage d'être confrontées au besoin, mais celles qui sont dans le besoin sont plus vulnérables face aux atteintes à leurs droits humains, ce qui engendre peur et insécurité. Nous savons que les atteintes aux droits humains font naître et perdurer la pauvreté. Et que la pauvreté, à son tour, est une cause directe de nouvelles atteintes.

Le précepte selon lequel tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits est la clé de voûte de l'infrastructure des droits humains. Et celle-ci est la seule infrastructure mondiale qui part du principe que chacun a le droit de bénéficier des mêmes possibilités de développement, le droit à un niveau de vie décent, le droit de vivre en toute sécurité, le droit de disposer de ressources, le droit de ne pas vivre dans la peur et le droit de participer à la vie collective.

EXIGEONS CES DROITS POUR TOUS. EXIGEONS LA DIGNITÉ.

L'EXPÉRIENCE VÉCUE PAR LES PERSONNES CONFRONTÉES À LA PAUVRETÉ

Lorsque les personnes confrontées à la pauvreté évoquent leur expérience, elles ne parlent pas seulement de leur dénuement – bien que celui-ci joue évidemment un rôle essentiel dans leur existence. Elles ne décrivent pas leur vie simplement en disant qu'elles gagnent 1 dollar ou 1,25 dollar par jour. Elles expliquent, par exemple, qu'elles risquent de ne pas avoir les moyens d'envoyer leurs enfants à l'école, ou qu'elles craignent que l'école, voire leur maison, soit démolie au bulldozer le lendemain matin. Elles parlent de la crainte de la violence, qui est omniprésente, et de leur peur d'être traitées comme des délinquants. Elles disent qu'elles ne sont jamais écoutées, qu'elles sont exclues non seulement de la société dite « ordinaire », mais aussi des décisions qui les concernent. Elles évoquent les arrestations arbitraires et la perte de leurs maigres

moyens de subsistance quand des multinationales décident d'extraire les richesses naturelles qui se trouvent sous leurs pieds ; elles sont alors marginalisées et se voient dénier l'accès à la justice.

Décrire la pauvreté en termes de revenus ou de niveaux de dépenses, ce serait considérer qu'il suffit de relever ces niveaux pour la « résoudre ». Pourtant, les personnes confrontées à la pauvreté expliquent très clairement que leur vie quotidienne met en jeu l'interaction de quatre éléments clés : le manque d'argent, l'insécurité, l'exclusion et le sentiment qu'elles ne peuvent se faire entendre par ceux qui détiennent le pouvoir.

INSÉCURITÉ

Lorsque vous vivez dans la pauvreté, votre sécurité personnelle et celle de votre famille est menacée quotidiennement. Votre domicile, vos biens et vos moyens de subsistance sont le plus souvent soumis à toutes sortes d'aléas et ne sont pas ou peu protégés par la loi. Vous ne bénéficiez probablement d'aucune forme de sécurité sociale qui vous procurerait un minimum de garanties en cas de maladie, de mauvaise récolte ou de chômage. Les personnes pauvres occupent rarement un emploi stable et permanent, et n'ont généralement aucun pouvoir dans le cadre des relations employeur-employé. Elles ne disposent d'aucun recours lorsque ceux qui exercent un pouvoir sur elles en abusent – les fermiers sont à la merci de propriétaires terriens, les villageois peuvent être expulsés par des promoteurs immobiliers, et les femmes sont en danger dans leur milieu et leur famille.

Par ailleurs, les personnes défavorisées sont particulièrement touchées par les conflits. Si elles survivent aux affrontements, leur existence devient encore plus précaire quand la famille a perdu ceux de ses membres qui prenaient soin des autres et assuraient leur subsistance en travaillant, ou quand les enfants sont enlevés et enrôlés dans des groupes armés. Ceux qui vivent dans la pauvreté sont également exposés de manière disproportionnée à la violence

Une femme portant un enfant passe devant un policier brésilien en patrouille à Rocinha, l'une des plus grandes favelas du pays. Photo prise lors d'une opération de la police à Rio de Janeiro, le 31 octobre 2005.



À la fin de l'année 2008, une épidémie de choléra a touché l'ensemble du Zimbabwe. Due à la vétusté des systèmes d'assainissement et à l'insuffisance de l'approvisionnement en eau potable, elle a mis en évidence l'incurie de l'État et la désorganisation des services médicaux du pays. Le système de santé, déjà paralysé par les pénuries, le délabrement des infrastructures, le mauvais état des équipements et la fuite des cerveaux, n'a pu faire face à cette situation. Les grands hôpitaux chargés de l'accueil et de l'orientation des malades n'étaient déjà plus en état de fonctionner et certains services avaient même été fermés. Un grand nombre d'hôpitaux de district et de dispensaires municipaux fonctionnaient au minimum de leur capacité ou étaient eux aussi fermés. Quelque 3 000 femmes accouchent chaque mois dans les hôpitaux publics à Harare, et environ 10 % d'entre elles ont besoin d'une césarienne en urgence. Pourtant, deux maternités publiques de l'agglomération d'Harare ont été fermées et des services de maternité d'autres établissements ont été supprimés. Des femmes peu aisées se sont vu refuser une césarienne dont elles avaient besoin en toute urgence, tandis que les plus riches ont été prises en charge dans des hôpitaux privés qui demandent d'être réglés en dollars américains. Selon certaines informations, des policiers antiémeutes lourdement armés ont empêché un groupe de professionnels de la santé de remettre une pétition au ministre de la Santé et de la Protection de l'enfance. Ces personnes voulaient demander au gouvernement de prendre des mesures d'urgence afin de restaurer une offre de soins abordables pour tous. Elles ont donc été contraintes d'exprimer leur mécontentement dans l'enceinte de l'hôpital de Parirenyatwa. La police a pénétré sur les lieux au bout de quatre heures et dispersé les personnes présentes, frappant plusieurs manifestants.

Vivre dans le dénuement et l'insécurité, ne pas avoir accès aux services essentiels, être trahi par son gouvernement, mourir d'affections curables, être exclu de la prise de décision, être ignoré – ou pire, risquer de subir des violences – lorsque l'on essaie de faire entendre sa voix : voilà ce qu'est la pauvreté.

criminelle – comme les femmes le sont à la violence en général – et privés de la protection de la loi et de la police, réservée à ceux qui sont plus riches et qui ont de l'influence. Cette violence constitue un véritable obstacle pour les personnes qui cherchent à améliorer leur existence par le travail, l'éducation et la participation aux associations locales.

EXCLUSION

Les personnes qui vivent dans la pauvreté disent qu'elles se sentent exclues des institutions qui ont justement été créées afin de fournir les services publics dont elles ont tant besoin. Les tribunaux, la police, les organismes de protection sociale, les conseils municipaux, les services collectifs, les conseils d'établissement – officiellement censés accorder à tous les citoyens un traitement égal – font trop souvent preuve de mépris ou d'indifférence envers les personnes défavorisées. Et si vous êtes une femme pauvre, vous êtes confrontée aux obstacles dressés par la famille et la société qui vous excluent des processus décisionnels et du pouvoir.

L'exclusion – généralement due à la discrimination, qu'elle soit directe ou indirecte – est la raison pour laquelle, dans les pays riches, la pauvreté suscite également une attention considérable. Aux États-Unis par exemple, le niveau de vie des Afro-Américains qui vivent dans les quartiers défavorisés des centres urbains ou, en Europe, celui des communautés roms sont bien inférieurs à celui de la population majoritaire. Dans certains cas, les pouvoirs publics mettent délibérément en œuvre des stratégies visant à maintenir les enfants roms dans des écoles de second ordre, voire complètement hors des écoles ; dans d'autres, ils sont indifférents aux politiques qui permettent un traitement inégal par la police et les tribunaux. Les différences de taux de mortalité maternelle entre les communautés riches et pauvres (voir ci-après) sont l'une des plus parfaites illustrations de cette discrimination et de son lien avec l'exclusion.

En juin 2008, la Commission pour la démarginalisation des pauvres a révélé que quatre milliards de personnes –

c'est-à-dire la majorité de la population mondiale – sont exclues de l'état de droit. Dans les pays les moins développés, jusqu'à 71 % des enfants ne sont pas encore inscrits sur les registres d'état civil à leur cinquième anniversaire, si bien qu'il n'existe aucune trace de leur existence. Cette situation empêche leur accès aux soins médicaux comme à l'éducation et les empêche de participer pleinement à la société en tant qu'acteurs politiques, économiques et sociaux.

AUCUNE POSSIBILITÉ DE SE FAIRE ENTENDRE

L'exclusion est étroitement liée à un autre problème que rencontrent les pauvres – le fait d'être ignorés par ceux qui détiennent le pouvoir. Les personnes pauvres ont



montrer que la pauvreté est à l'origine d'une véritable des droits humains, la pire que connaisse notre époque.

Dans un premier temps, nous travaillerons sur quelques domaines fondamentaux et formes de violations des droits humains où Amnesty internationale a acquis une grande expérience et où nous pensons que nos efforts peuvent être utiles. Nous souhaitons mettre plus particulièrement en évidence l'interaction entre dénuement, insécurité, exclusion et impossibilité pour certains de se faire entendre. Notre objectif général est de mettre fin aux atteintes aux droits humains qui maintiennent les personnes dans la pauvreté.

MORTALITÉ MATERNELLE

Plus de 500 000 femmes meurent chaque année des complications d'une grossesse. Presque toutes auraient pu être sauvées si des soins médicaux adaptés leur avaient été prodigués en temps voulu. Les frais facturés pour les services de santé, y compris pour certains soins obstétricaux et moyens de contraception essentiels, empêchent souvent les femmes pauvres de bénéficier de la prise en charge médicale dont elles ont besoin. Pour celles qui vivent dans la pauvreté ou dans des zones reculées, il est difficile de se rendre dans les établissements de soin – les coûts de transport peuvent être prohibitifs ou les routes impraticables. Les femmes et les jeunes filles pauvres ne sont parfois pas informées des risques de complications, notamment si elles n'ont pas été scolarisées ou sont illettrées.

L'écrasante majorité – plus de 95 % – des femmes et des jeunes filles qui meurent des complications d'une grossesse sont pauvres et viennent de pays peu développés. Néanmoins, des milliers de femmes meurent également dans des pays riches. Parmi elles, un nombre disproportionné sont issues de milieux marginalisés ou défavorisés. Aux États-Unis, le taux de mortalité maternelle chez les Afro-américaines est trois fois supérieur à celui des femmes blanches. Dans ce pays, plus de 46 millions de personnes n'ont pas d'assurance maladie et il est fréquent que

l'impression que leur opinion n'est pas prise en compte. Leurs efforts pour s'organiser se heurtent à la répression, certaines informations concernant leurs communautés ne leur sont pas communiquées, et les procédures de consultation sont truquées ou sans effet. Que l'on fasse délibérément taire des personnes ou que celles-ci soient réduites au silence par l'indifférence, le résultat est le même – un puissant sentiment de ne pas pouvoir se faire entendre. Ce n'est pas une simple coïncidence si les pays les plus pauvres sont également parmi les plus répressifs au monde. Cependant, même dans les pays officiellement attachés aux principes démocratiques, les personnes pauvres ne manquent pas de souligner qu'elles rencontrent pour se faire entendre.

PAR OÙ COMMENCER

Au cours des six prochaines années – au moins – Amnesty internationale lancera le plus grand travail de recherche, de campagne et d'autonomisation de son histoire. Forte de cinquante ans de recherches rigoureuses et impartiales sur les atteintes aux droits humains et de pressions exercées avec succès sur les gouvernements et les Nations unies pour qu'ils améliorent la législation nationale et internationale et qu'ils demandent des comptes lorsque celle-ci n'est pas respectée, l'organisation œuvrera afin d'inverser le rapport de force en faveur des personnes pauvres et de leur offrir la possibilité de raconter leur histoire et de participer aux processus qui déterminent leur propre avenir. Notre mission est de

certaines se privent de soins ou les diffèrent en raison de leur coût.

Les femmes ont droit à la vie, mais elles sont nombreuses à mourir à cause de la pauvreté, de l'injustice et de l'impuissance à laquelle elles sont réduites – dans leurs relations intimes, leur famille et leur milieu. Elles sont victimes d'une discrimination institutionnelle qui se retrouve au niveau familial. Les femmes, les jeunes filles et les fillettes sont parfois contraintes par leurs proches à se marier très tôt ou contre leur gré, et une fois mariées, elles sont parfois traitées comme des esclaves, insuffisamment nourries, emprisonnées dans leur propre maison et privées de toute liberté économique. Les femmes ont le droit de jouir du meilleur état de santé susceptible d'être atteint, mais pour elles, l'accès aux soins se heurte à des obstacles économiques, culturels et sociaux. Elles ont le droit de décider du moment de leur grossesse, mais elles n'ont souvent pas accès à la contraception ou aux informations qui leur permettraient de maîtriser leur fécondité. En outre, de nombreuses femmes, jeunes filles et fillettes sont privées de tout contrôle sur leur propre corps.

Lorsqu'une femme meurt, sa famille est encore appauvrie – par la perte de moyens de subsistance qu'elle apportait, en raison des tâches non rémunérées qu'elle effectuait pour ses proches ou de la prise en charge et de l'éducation des enfants qu'elle assurait.

BIDONVILLES

Plus de 200 000 groupements d'habitations dans le monde peuvent être définis comme des bidonvilles. Désignés par différents noms (bidonvilles, ghettos, « quartiers », bustees, chawls, favelas, barrios populares, quartiers informelles, slums, etc.), ils constituent le domicile de plus d'un milliard de personnes, sur tous les continents. Ces lieux partagent des caractéristiques communes : conditions de logement déplorables, réseaux d'assainissement et d'eaux usées inadaptés, accès très limité voire inexistant à la distribution d'eau et d'électricité, surpeuplement et niveau élevé

de violence. Beaucoup sont considérés comme « illégaux » ou « non réglementés ». Les droits d'occupation des habitants y sont toujours très précaires, si bien que ces derniers risquent en permanence d'être expulsés et n'ont, dans ce cas, aucun moyen de demander réparation.

La population mondiale des bidonvilles augmente à un rythme alarmant. Selon certaines projections, en 2030, deux milliards de personnes vivront dans ce type d'habitat. En l'absence de logements abordables, les personnes qui migrent en ville depuis des zones rurales très mal desservies n'ont pas d'autre solution.

Les habitants des bidonvilles possèdent évidemment peu de ressources et peu de biens. Ils sont également exposés à un niveau élevé d'insécurité : menace permanente de violence aux mains de policiers et de bandes criminelles ; expulsion forcée très peu de temps après avoir été prévenus ou même sans préavis. Ils sont exclus des services de base tels que l'eau potable, l'assainissement, la santé et l'éducation. Bien souvent, ils n'ont pas accès à la justice à cause de la discrimination et du fait qu'ils sont considérés comme des délinquants.

Dans les processus et les décisions qui ont une incidence sur leur existence, les personnes vivant dans des bidonvilles ne peuvent généralement pas se faire entendre. Elles ne sont pas consultées, ni autorisées à participer aux prises de décisions concernant l'amélioration de leur habitat ou les solutions de relogement après des expulsions forcées.

Ce problème n'est pas propre aux pays en développement : on rencontre des cas similaires de dénuement et d'exclusion de groupes humains entiers dans les villes européennes et autour de celles-ci, dans les quartiers pauvres des États-Unis, ou dans les réserves des autochtones du Canada et des aborigènes d'Australie.

Les femmes sont particulièrement vulnérables dans les bidonvilles. Au Brésil, elles sont confrontées à de grandes



© Kadir van Lohuizen

difficultés lorsqu'elles tentent de signaler des violences conjugales ou d'autre nature à la police. Dans les zones dépourvues d'installations sanitaires, elles doivent s'éloigner pour trouver un endroit isolé ou attendre la nuit pour pouvoir faire leurs besoins avec un minimum de discrétion, ce qui accroît le risque qu'elles soient victimes de violence sexuelle ou de harcèlement.

RESPONSABILITÉ DES ENTREPRISES

Les grands groupes industriels et autres entreprises ont un impact considérable sur les droits des personnes et des groupes humains.

Cet impact peut être positif, par exemple s'il se traduit par la création d'emplois et une hausse du revenu national qui peut être utilisée pour financer des services de base et d'autres initiatives. Pourtant, bien trop souvent, les droits humains sont bafoués car des entreprises exploitent les

Des gaz en flammes s'échappent d'un site pétrolier dans le delta du Niger, au Nigéria, en février 2008. Dans cette région, l'arrivée de l'industrie pétrolière a encore accru la misère d'un grand nombre d'habitants.



systèmes réglementaires corrompus, faibles ou inexistant de certains pays, et les populations concernées n'ont aucun moyen d'amener ces entreprises à rendre des comptes.

Dans les industries extractives, en particulier, les projets sont souvent mis en œuvre sans évaluation en bonne et due forme de l'impact potentiel en matière de droits humains, y compris sur le plan écologique et social. Des groupes d'habitants sont fréquemment chassés de leurs terres. De plus, même lorsqu'ils ne le sont pas, leurs moyens de subsistance traditionnels peuvent être détruits ou leur vie menacée si leurs terres sont contaminées et leurs sources d'eau polluées. Les conflits et la violence peuvent s'intensifier quand les entreprises se sentent menacées et prennent des mesures pour protéger leur capital. Dans les pires des cas, elles s'associent avec les autorités

Au cours du premier semestre 2008, la Compagnie des phosphates de Gafsa, principal employeur de cette région du sud-est de la Tunisie, a annoncé les résultats de sa campagne de recrutement, déclenchant un mouvement de protestation populaire. Certains candidats non retenus se sont plaints que les résultats avaient été truqués. D'autres, notamment des membres de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), se sont joints aux manifestations qui sont devenues l'expression d'un mécontentement portant sur le taux de chômage élevé et l'augmentation du coût de la vie. Lorsque ces manifestations, qui ont commencé dans la ville de Redeyef, se sont étendues aux villes voisines, les autorités ont déployé d'importants effectifs de police et d'autres forces de sécurité.

Des centaines de personnes ont été arrêtées et poursuivies en justice, dont 38 ont été mis en accusation en tant que meneurs du mouvement

et inculpées de « *constitution d'un groupe criminel dans l'intention de détruire des biens publics et privés* », ainsi que de « *rébellion armée et coups et blessures contre des fonctionnaires dans l'exercice de leurs fonctions* ». La plupart de ces personnes ont été condamnées à des peines de prison en décembre 2008, à l'issue d'un procès inéquitable. Elles ont fait appel, mais leur jugement a été confirmé en février. Bien que la majorité des peines aient été réduites en appel, cinq personnes qui avaient été remises en liberté à l'issue du procès en première instance ont été condamnées par la cour d'appel à la suite d'un recours formé par le ministère public.

Amnistie internationale considère les personnes condamnées pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté d'expression et de réunion comme des prisonniers d'opinion.

pour empêcher l'expression pacifique des inquiétudes et des revendications pour plus de justice. Ensemble, elles ont recours à la violence et à des manœuvres d'intimidation, ou tentent d'imposer le silence aux médias afin d'empêcher que leur image soit ternie.

L'insécurité et le dénuement sont aggravés lorsque les populations concernées sont systématiquement privées des informations relatives à l'impact des activités d'entreprises et, par conséquent, se retrouvent exclues de la participation aux décisions qui ont une incidence sur leur vie. Cette situation est d'autant plus préoccupante quand les gens n'ont pas accès à la justice ; quand les autorités n'ont pas intégré, dans les accords conclus avec les entreprises, des dispositions protégeant les droits humains ; ou quand les premières refusent de contraindre les secondes à rendre compte des actes commis en violation d'accords bien précis.

Les personnes qui vivent dans la pauvreté dans des pays en développement sont souvent les principales victimes des mauvaises pratiques et des abus des entreprises – actes qui sont commis malgré tout, parce qu'ils permettent d'enrichir les actionnaires. La combinaison de facteurs comme la faiblesse des réglementations

nationales, leur mauvaise application, l'existence de deux poids deux mesures en ce qui concerne les entreprises, et l'absence de mécanismes internationaux ou extraterritoriaux efficaces de contrôle et d'obligation de rendre des comptes a des effets dévastateurs dans les pays en développement. Les populations autochtones, en particulier, figurent parmi les plus exposées aux atteintes à leurs droits fondamentaux, les moins protégées et les moins susceptibles de pouvoir bénéficier de recours utiles.

Beaucoup de pays parmi les plus riches en matières premières sont aussi parmi les plus pauvres du monde, en particulier lorsque les ressources naturelles représentent l'essentiel de leur revenu national. Ainsi, 12 des 25 pays les plus dépendants des ressources minières, et six des pays les plus dépendants du pétrole, sont classés par la Banque mondiale parmi les « pays pauvres très endettés » et ont les pires statistiques du monde en termes de développement humain.

L'association entre richesse en ressources naturelles et grande pauvreté semble paradoxale. Il devrait être possible – comme l'affirment de nombreuses compagnies de l'industrie extractive – que l'investissement

EXIGEONS LA DIGNITÉ

dans l'exploitation des ressources naturelles contribue sensiblement au développement durable et à la réduction de la pauvreté. Il devrait aussi être possible de mener des activités extractives dans le respect des droits humains.

COMMENT ROMPRE CE CYCLE

Vouloir éradiquer la pauvreté en comptant uniquement sur la croissance économique est une approche fragile et non viable. La crise économique mondiale actuelle a démontré que les bénéficiaires tirés de la croissance économique sont, en eux-mêmes, précaires. De nombreux pays connaissent actuellement une récession ou vont en connaître une. En Chine, en Inde et au Brésil, les taux de croissance ralentissent. Les pays les plus pauvres, notamment ceux d'Afrique, doivent faire face à une diminution des investissements, des échanges commerciaux et de l'aide qui auront des effets désastreux sur leur population. La réduction de la demande d'exportations vers les pays développés et de l'investissement étranger entraînera une baisse de croissance pour les économies axées sur l'exportation. Les pays très dépendants des fonds envoyés par les travailleurs émigrés risquent d'être gravement touchés. Au moins 100 millions de personnes supplémentaires ont été plongées dans la pauvreté en raison des crises alimentaire, énergétique et financière survenues en 2008. Il est absurde que les plus pauvres soient à la merci des fluctuations de l'économie mondiale. La croissance économique est une composante essentielle de toute stratégie de lutte contre la pauvreté, mais elle ne peut en être le seul élément. Nous devons donner à ceux qui vivent dans la pauvreté les moyens de faire valoir leurs droits humains afin qu'ils puissent être maîtres, et non victimes, de leur destin.

Amnistie internationale a toujours milité pour

que chaque personne ait la possibilité d'agir. Lorsque nous faisons campagne en faveur de la libération des prisonniers d'opinion, la défense de leur droit de s'exprimer librement est notre priorité. À présent, nous devons prendre conscience que cette possibilité de parler, de revendiquer et d'agir est une condition indispensable pour que les personnes qui vivent dans la pauvreté puissent faire valoir leurs droits.

Si les gouvernements continuent d'enfermer les plus pauvres – dans leurs bidonvilles, leurs chambres de torture, leurs lits de mort, leurs camps de personnes déplacées, leur pauvreté – nous refuserons de les écouter quand ils parleront de croissance économique.

Même lorsque l'économie n'est pas en phase de croissance, il est possible – il est essentiel – d'entreprendre des actions qui aident les personnes confrontées à la pauvreté à échapper aux pièges qui les y maintiennent.

Nous savons que les atteintes aux droits humains font naître et perdurer la pauvreté. Et que la pauvreté entraîne directement ces atteintes à son tour.

L'AVENIR QUE NOUS VOULONS

Pour protéger les droits de ceux qui vivent dans les bidonvilles, pour réduire la mortalité maternelle, pour que les entreprises respectent les droits des pauvres, les dirigeants mondiaux doivent passer à l'action. Plusieurs objectifs et facteurs de changement doivent être pris en compte, tout en gardant à l'esprit que les personnes vivant dans la pauvreté peuvent réellement faire valoir leurs droits lorsque les conditions requises sont réunies. Pour cela, et afin d'assurer une transformation profonde et durable de nos sociétés, il est nécessaire **de traiter trois questions fondamentales.**

Obligation de rendre des comptes

■ Les acteurs nationaux et internationaux – notamment les institutions et les entreprises multinationales, ainsi que les États et les

personnes – doivent rendre des comptes lorsqu'ils sont responsables d'atteintes aux droits humains qui génèrent ou aggravent la pauvreté.

- Aucun État ne doit bafouer les droits des personnes sous sa juridiction, que ce soit par la corruption, la négligence ou des violations directes.
- Les obligations relatives aux droits humains doivent être respectées et concrétisées indépendamment des frontières.
- Les droits économiques, sociaux et culturels doivent être justiciables aux échelons national, régional et international.

Accès aux droits

- Les législations, les politiques et les pratiques discriminatoires qui entravent l'accès aux services et aux voies de recours doivent être remises en cause et modifiées.
- Des mesures concrètes doivent être mises en œuvre pour éliminer les obstacles qui empêchent les personnes vivant dans la pauvreté d'accéder aux ressources, aux services et à la justice.
- Les processus nationaux et internationaux visant à éliminer la pauvreté et à promouvoir le développement – notamment les Objectifs du millénaire pour le développement – doivent se fonder sur une analyse des causes tenant compte des droits humains, et aboutir à des solutions respectant ces droits.

Participation active

- Sur le plan international, les principaux acteurs et processus de la lutte contre la pauvreté doivent produire des systèmes de consultation et de participation intégrant pleinement les personnes touchées.
- Sur le plan national, les États doivent protéger les défenseurs des droits humains et les militants, de même que les droits des personnes, leur liberté d'expression, de réunion, d'association, voire de protestation.
- Les personnes vivant dans la pauvreté doivent être dotées des outils permettant leur participation effective.

Amnistie internationale est un mouvement mondial regroupant 2,2 millions de personnes dans plus de 150 pays et territoires qui luttent pour mettre fin aux atteintes graves aux droits humains.

La vision d'Amnistie internationale est celle d'un monde où chacun peut se prévaloir de tous les droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans d'autres textes internationaux relatifs aux droits humains.

Essentiellement financée par ses membres et les dons de particuliers, Amnistie internationale est indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de toute puissance économique et de toute croyance religieuse.

**DROITS HUMAINS =
MOINS DE PAUVRETÉ**

**AMNISTIE
INTERNATIONALE**



Amnistie internationale
Canada francophone
6250 boul. Monk
Montréal H4E 3H7
Québec, Canada
www.amnistie.ca

Mai 2009
Index : ACT 35/003/2009